

11 AOUT 2009

ALCFA



INPI

28 AVRIL 2009

16984

Klöckner Distribution Industrielle

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 22.587.800 €

Siège Social : 173-179, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

542 086 350 RCS BOBIGNY

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 28 AVRIL 2009

EXTRAIT

Le Conseil de Surveillance de la société Klöckner Distribution Industrielle s'est réuni le 28 avril 2009 à 9 h 30 au siège social, sur convocation de Monsieur le Président, afin de délibérer sur les points de l'ordre du jour qui avait été adressé à Messieurs les Membres du Conseil de Surveillance.

Etaient présents ou représentés :

- Dr. Thomas LUDWIG, Président,
- Monsieur Gisbert RÜHL, Vice-Président,
- Monsieur Helmut GEISEN,
- Monsieur Bruno THERET,
- Monsieur Philippe ORMANCEY, représenté par Monsieur Bruno THERET.

Assistaient aussi au Conseil :

- Monsieur Ulrich BECKER, Président du Directoire,
- Monsieur Jean COEUR, Membre du Directoire,
- Monsieur Marc FRUSTIÉ, invité,

- KPMG SA, Commissaire aux Comptes, représentée par
Mme Valérie BESSON.

Le Conseil réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence du Dr. Thomas LUDWIG en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

.....

2) NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE

Monsieur le Président informe le Conseil de la démission de Monsieur Ulrich BECKER de son mandat de Président et de Membre du Directoire, à effet du 1^{er} juillet 2009.

Le Conseil de Surveillance prend acte de cette démission prochaine et remercie chaleureusement Monsieur Ulrich BECKER pour son action au sein du Directoire de la SA Klöckner Distribution Industrielle.

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance nomme à l'unanimité comme Membre du Directoire de la société Klöckner Distribution Industrielle, en remplacement de Monsieur Ulrich BECKER, à effet du 1^{er} juillet 2009,

Monsieur Marc FRUSTIÉ,

pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'au 10 novembre 2014.

Monsieur FRUSTIÉ a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions, ayant déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements.

.....

3) ELECTION DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance élit à l'unanimité Monsieur Marc FRUSTIÉ en qualité de Président du Directoire de la SA Klöckner Distribution Industrielle, à effet du 1^{er} juillet 2009, pour la durée de son mandat de Membre du Directoire, soit jusqu'au 10 novembre 2014.

Monsieur Marc FRUSTIÉ remercie de la confiance qui lui est témoignée, accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat précité.

.....

15) POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE

Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-Verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires de publicité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature is positioned above the text '« Extrait certifié conforme à l'original »'.

« Extrait certifié conforme à l'original »